



Fimalac

**INFORMATIONS RELATIVES AU NOMBRE TOTAL DE DROITS
DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Fimalac indique qu'au 31 janvier 2016, le nombre total de droits de vote théoriques était de 49 961 725, le nombre de droits de vote exerçables était de 49 544 022 et le nombre d'actions composant le capital était de 26 920 000.